

aux bénéficiaires de l'assurance-chômage comme un phénomène normal.

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, c'est loin d'être un phénomène normal, car le service partout dans notre ministère s'est beaucoup amélioré depuis deux ou trois ans. J'ai répondu à la première question concernant les difficultés que le député m'a signalées et je suis bien disposée à reconnaître le problème, mais nous avons amélioré le service au fil des années. Non seulement ça, les programmes que nous avons mis en oeuvre visent à permettre aux chômeurs de retrouver plus vite du travail et de recevoir de la formation pour occuper d'autres emplois. Même dans la région de l'Atlantique que le député représente, et où, je le reconnais, il existe des difficultés particulières, la formation que les gens possèdent ne correspond pas aux emplois qui sont disponibles, car il y en a. Je ferai remarquer qu'au mois de mars, il y avait d'un bout à l'autre du pays 2 000 emplois de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté parce que plus de gens entrent sur le marché du travail.

Pour renforcer ce que mon collègue disait en parlant d'une reprise de l'économie, nous constatons que plus d'emplois sont créés au Canada, comme ça a d'ailleurs été le cas le mois dernier.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre. La société Aérospatiale, qui fait partie du consortium qui achètera de Havilland, comptait déjà sur son président pour faire du lobbying en son nom au Canada. Or, le 5 avril dernier, Fred Doucet s'est enregistré comme lobbyiste officiel pour l'Aérospatiale.

La question que je veux poser au vice-premier ministre est la suivante: quel avantage l'Aérospatiale peut-elle espérer avoir en ayant comme lobbyiste officiel un ancien solliciteur de fonds pour le premier ministre, un ancien chef de cabinet, un homme qui s'est marié au 24 Sussex?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Madame la Présidente, c'est plutôt aux dirigeants de la société Aérospatiale qu'il faudrait poser cette question. Il peut leur téléphoner et leur demander. Ils lui donneraient la meilleure réponse.

Questions orales

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Madame la Présidente, il y a actuellement un grand manque de confiance à l'égard du processus politique. C'est un sentiment qui s'étend au pays tout entier, et le vice-premier ministre le sait fort bien.

Je crois que les Canadiens vont se demander si on cherche davantage à trouver des emplois aux amis du premier ministre qu'au 26 000 travailleurs qui seront touchés par cette transaction.

Mme le vice-président: Je suis certaine que le député a une question directe à poser à l'un des ministres.

M. McCurdy: Oui, madame la Présidente. Le vice-premier ministre sait-il si ce grand ami du premier ministre a fait ou non des démarches auprès du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, ou auprès du premier ministre lui-même, pour discuter des mesures qu'il faudra prendre pour protéger les emplois des 26 000 travailleurs qui seront vraisemblablement touchés par l'achat de la société de Havilland, ou est-ce plus important de voir à ce que les copains du premier ministre aient des emplois?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame la Présidente, je ne peux rien ajouter à la réponse claire donnée par le vice-premier ministre, soit que le député téléphone à ceux qui ont signé le contrat. Toutefois, je tiens à signaler au député que, lorsque le premier ministre est arrivé au pouvoir, il a promis de faire adopter une loi sur l'enregistrement des lobbyistes. C'est ce qu'il a fait, et cette loi est maintenant en vigueur. Ces renseignements sont désormais publics, et je prierais le député de se servir de cette information au lieu de faire le genre d'insinuations qu'il aime bien faire ici.

* * *

• (1130)

LA LOI SUR LA FAILLITE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Sept ans se sont écoulés depuis que le gouvernement a promis d'améliorer la Loi canadienne sur la faillite. Dieu sait que nous avons attendu pendant des décennies que les différents gouvernements libéraux qui se sont succédé apportent les modifications voulues à la Loi canadienne sur la faillite, de manière qu'elle soit équitable pour les travailleurs licenciés et pour les fournisseurs impayés à la suite d'une faillite.